FICHE DE DONNEES DE SECURITE (en accord avec EC-Regulation 91/155/EEC)

1. IDENTIFICATION : Détergent spécifique lavage des verres

NOM DU PRODUIT : BECHAREIN

UTILISATION COMMERCIALE FOURNISSEUR (Nom / raison sociale) : J.A.G diffusion 6 avenue du Général de Gaulle 60300 SENLIS
Tél: 03.44.63.66.66 fax: 03.44.63.66.67

Import Allemagne : Dr Becher Gmbh Seelze Allemagne

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation. Principaux composants, noms chimiques usuels ou noms génériques : Tensioactifs anioniques, hydrotopes, conservateur et colorant.

Produit actif:	% produit	Symbole	Phase risque	n° CAS	EINECS/ELINCS
Sodium alkane sulfonate	15-25	XI	38-41		288-330-3
Sodium alkylbenzene sulfonate solution	5-15	XI	38-41		270-115-0
Polymer on the basis of longchain Alcohol-C10(iso), exthoxylated	1-5	Xn/Xi	22-41	CAS n.v	---

Pour une lecture complète des phases de risqué, voir le point 16

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS : En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer à l'eau claire voir point 11 & 15
Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement : voir point 12

4. PREMIER SECOURS

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin / ophtalmologiste si une irritation, gène visuelle ou rougeur persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin si une irritation persiste. Ne réutiliser vêtements et chaussures souillés qu'après nettoyage.

INGESTION : Rincer la bouche abondamment avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Donner à boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin immédiatement, lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

INHALATION : sans risque particulier. Faire respirer de l'air pur et consulter un médecin et lui faire part des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : s' adapter à la nature du feu. Jet d'eau, CO_2, mousse, extincteur à sec.

DANGERS SPECIFIQUES : en cas de feu les éléments suivants peuvent se développer : Oxyde de carbone, oxyde sulfurique, oxyde de nitrogène

PROTECTION DES INTERVENANTS : protéger la respiration de l'intervenant avec la fourniture d'air sain.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

voir point 13 et se référer au point 8 pour la protection individuelle.

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : éviter le contact avec la peau et les yeux. Attention, risque de glissade

PRECAUTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : si fuite en cours, endiguer. Protéger la surface des risques d'infiltration. Ne pas évacuer vers des collecteurs sans avoir beaucoup dilué.

METHODES DE NETTOYAGE : Collecter le liquide au maximum avec du matériel absorbant et suivre le point 13. Diluer les résidus abondamment avec de l'eau claire.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : voir le point 6
Précautions à prendre pour la manipulation : Normale (selon les instructions de l'entreprise). Manger, boire ou fumer ainsi que disposer le produit près des aliments est interdit. Utilisation uniquement dans son emballage d'origine.

STOCKAGE :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Craint le gel, protéger de l'humidité, du soleil et d'une température supérieur à 50°.
Indications concernant le stockage commun : protéger du gel

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipements de protection individuelle :
- protection respiratoire : normalement pas nécessaire
- protection des mains : utiliser des gants de protection résistants aux produits chimiques.
- protection des yeux : le port de lunettes de protection peut être utile
- protection de la peau : chaussure de travail et longues manchettes pour les bras.
- protection du corps : vêtements adaptés

Limites d'exposition au travail : Non connu

Mesures d'hygiène : éviter tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux, rincer abondement à l'eau.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PRODUIT ACTIF :
- Forme : liquide
- Couleur : vert clair
- Odeur : neutre
- Valeur du pH : concentré 7,9 – 8,5
- Température de fusion (°C) :
- Point éclair (°C) : n.g
- Température d'auto-inflammation (°C) : n.g Température de gel : sup - 2
- Caractéristiques d'explosibilité (% vol.) : non applicable
- Pression de vapeur : n.g
- Viscosité : n.g
- Densité g/ml : 1,060 – 1,070 (20°c)
- Solubilité à l'eau : soluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE : stable en stockage et conservation correct.

MATIERES A EVITER : pas de dangereuses réactions connus.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX : voir le point 5

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : non
- Inhalation, voies respiratoires : n.v
- Contact avec la peau : n.v
- Contact avec les yeux : n.v
- Ingestion : n.v

Effets locaux
- Inhalation :
- Contact avec la peau : si irritation laver à l'eau claire
- Contact avec les yeux : laver à l'eau claire, aucune réaction connue

Sensibilisation et toxicité chronique à long terme

Effets spécifiques
- Non cancérogène à notre connaissance.
- En accord avec l'opinion des experts, ne peut pas être classé comme irritant pour les yeux et la peau.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

PRODUIT ACTIF :

Persistance et dégradabilité : Oui à plus de 80 %.
(>89%/21d OECD 301^{E}, >90%/15d OECD 302B, >70%/28d OECD 301A, >60%29d OECD 301B, >90%/35d OECD 303A)

Ecotoxicité : n.v (sodium alkane sulfonate – sodium alkylbenzene sulfonate solution)

Bio-accumulation : n.v

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

USAGES PROFESSIONNELS : ne pas mélanger avec d'autres nettoyants ou matières premières, ni avec d'autres détergents de substances dangereuses

USAGES MENAGERS : veiller à ce que l'emballage soit complètement vidé. Ne pas contaminer l'emballage qui peut être recyclé. L'emballage peut être nettoyé de la même manière que le produit contenu.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- voies terrestres ADR : n.a
- voies maritimes IMDG : n.a
- voies aériennes IATA : n.a

le produit n'est pas considéré comme dangereux au regard de la législation sur le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Se conférer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages, et les générateurs d'aérosols ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

SYMBOLE (obligatoire) : n.a

PHRASES DE RISQUE ET DE SECURITE (obligatoires et conseillées) : Pas de substances dangereuses

RISQUES PARTICULIERS ET CONSEILS DE PRUDENCE :

PHRASE R

PHRASE S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants
S 16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle – Ne pas fumer
S 46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S 47	Conserver à une température ne dépassant pas 50°C
S 51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées

16. AUTRES INFORMATIONS

RISQUES PARTICULIERS MENTIONNES SUR LA FICHE DE DONNES DE SECURITE :

Ne pas avaler, conserver dans l'emballage d'origine.

Legende:
n.a : not applicable / n.v = not disponible / n.g = not checked

Fiche traduite de l'anglais : fait par Chemical Check Gmbh – Steinheim Allemagne pour Dr G. Becher Seelze Allemagne.

ANNULE ET REMPLACE LES VERSIONS PRECEDENTES - DATE D'IMPRESSION DE CETTE FICHE : 31/07/2014

IMPORTANT :
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de version indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.
Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.
Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manipulation, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit.. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnés a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités.

Légende : n.a. = not applicable / n.v. = not available / n.g. = not checked